

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Maison de l'Enfance : avenants aux marchés de travaux – lot serrurerie – entreprise ALLAIN, lot gros-œuvre – entreprise SOTRACO et lot travaux préparatoires – entreprise MAHE

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Lors de la séance du 16 Novembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction de la Maison de l'Enfance.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer les avenants suivants :

Marché ALLAIN – Serrurerie

Montant du marché : 67 257,85 € TTC

Avenant n° 1

Rehaussement des gardes corps des terrasses de 1 m à 1,30 m
pour un montant de 2 014,06 € TTC

Le marché passe par conséquent de 67 257,85 à 69 271,91 € TTC.

Marché SOTRACO – Gros Oeuvre

Montant du marché : 478 312,29 € TTC

Avenant n° 1

→ Mauvaise implantation du sous-sol 2 559,44 €

Avenant n° 2

→ Plus value pour plate-forme trop basse 2 385,03 €

Avenant n° 3

→ Remise en place d'un compteur d'eau 350,37 €

soit un total de 5 294,84 € TTC

Le marché passe par conséquent de 478 312,29 à 483 607,13 € TTC.

Suite à la modification des travaux (modification de l'emplacement de la zone de stockage, diminution de l'empierrement initialement prévu, création d'une allée piétonne

en traversée de l'espace vert et à la prise en compte des frais de chantier de l'entreprise du 28 février au 1er mars 2007), il est décidé de passer l'avenant suivant :

Marché MAHE

Montant du marché : 15 966,60 € TTC

Avenant n° 1 en moins value : 1 107,43 € TTC

Le marché passe par conséquent de 15 966,60 € à 14 859,17 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

➤ AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces avenants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX